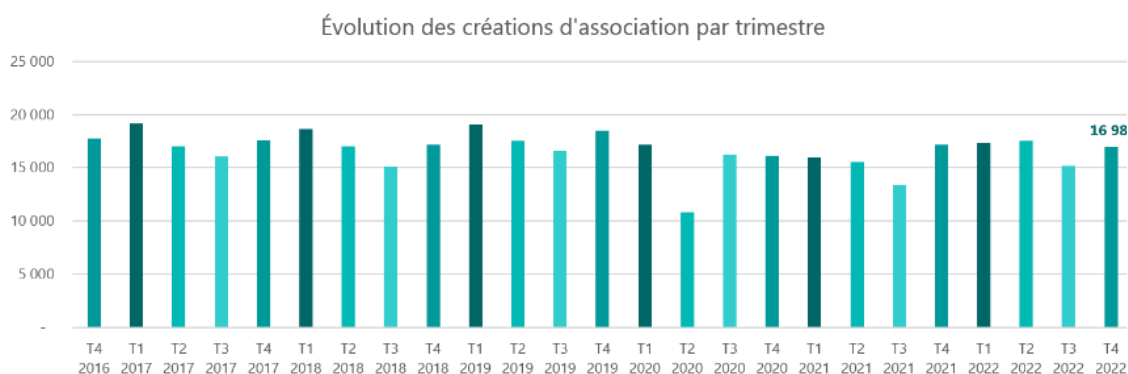


Les chiffres du 4ème trimestre 2022

Cette newsletter vous informe régulièrement de nos parutions dont la plupart sont actualisées chaque année. Notre ambition de mettre à la disposition de tous ceux qui s'intéressent à la vie associative, les données les plus récentes, nous conduit à partager désormais chaque trimestre, les quelques chiffres disponibles dans l'intervalle d'une année. Concentrés sur les créations d'associations et l'emploi, ces rendez-vous trimestriels prennent le pouls du secteur en attendant les bilans et les résultats d'enquêtes complets publiés chaque année, à l'automne.

Créations d'associations : retour au rythme d'avant-crise ?

L'observation trimestrielle met en évidence la saisonnalité des créations d'associations avant la crise sanitaire. Jusqu'en 2019, elle est marquée par des vagues successives dont le 3ème trimestre, de juillet à septembre, constitue le creux et le 1er trimestre, le sommet. Les premiers effets de la crise sanitaire sont observés au 1er trimestre 2020. Ils sont limités car ce trimestre n'a compté que deux semaines de confinement. Le repli est plus affirmé au 2ème trimestre 2020 qui a comporté six semaines de confinement et un déconfinement progressif. La crise sanitaire a rompu la saisonnalité des créations observée jusque-là.

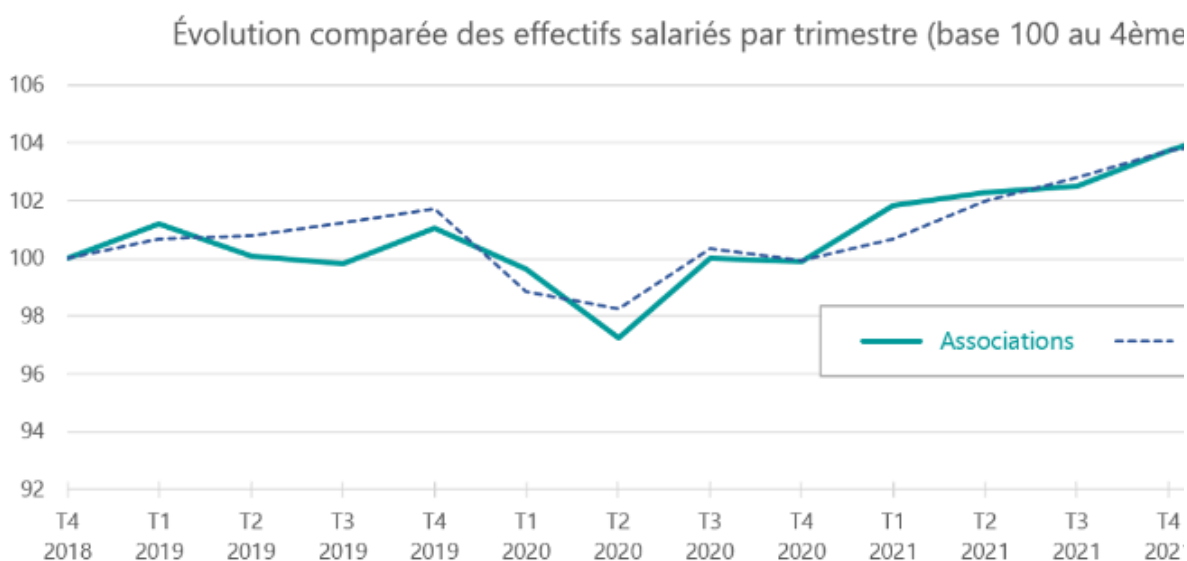


Le 4ème trimestre 2022 enregistre près de 17 000 associations nouvelles, un chiffre comparable à celui du 4ème trimestre 2021. Il fait suite à un 3ème trimestre estival moins dynamique, comme les

années antérieures. Le 1er trimestre 2023 affichera-t-il une nouvelle progression et confirmera-t-il un retour au rythme d'avant crise ?

Emploi : retard rattrapé au 4ème trimestre

Au 4ème trimestre 2022, l'emploi dans le secteur associatif affiche un rebond de 0,8%. Sa situation est plus favorable que celle de l'ensemble du secteur privé qui évolue peu (0,1%). Le retard pris par les associations au cours des 2ème et 3ème trimestres est presque rattrapé. Au bilan, la moyenne des quatre trimestres 2022 est supérieure de 1,6% celle de l'année 2021.



Au-delà de ce graphique, l'observation en glissement annuel, montre que l'emploi associatif a progressé de 0,7% au plan national, entre le 4ème trimestre 2021 et le 4ème trimestre 2022. Deux régions se distinguent par rapport à cette moyenne, avec une augmentation supérieure à 1% : l'Ile-de-France et Provence Alpes Côte d'Azur.

Au sein du secteur associatif national, l'enseignement, la santé et la culture affichent également une progression supérieure à 1%. L'hébergement médico-social est stable ; le secteur social sans hébergement, les activités liées à l'emploi et les loisirs sont en régression.

Sources : Répertoire National des Associations et URSSAF Caisse nationale. Traitements Recherches & Solidarités en coopération avec la Direction de la Jeunesse, de l'Éducation populaire, de la Jeunesse et de la Vie associative (DJEPVA) du ministère de l'Éducation nationale.